



Réf : JPL/CA-G/MD

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 MAI 2015

Présents : Mesdames Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Kathleen TOCHEPORT, Ghyslaine LESUEUR, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON et Alexandra BEAUQUIS.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Jean-Marc GATELET, Nicolas ROUMESTAN, Juan-Carlos RUBIO et Mickaël BEAUQUIS.

Absents excusés : Monsieur Michel BAUQUIS (pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre LACOMBE) et Madame Christiane DAUNIS ((pouvoir donné à Madame Nadine COULON).

Absente : Madame Aline BRIERE.

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 09 avril 2015.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.
- ❖ La question relative au contrat d'avenir est retirée, l'agent ne souhaitant pas renouveler son contrat.

1. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY

Monsieur le Maire remercie M. Jean-Pierre Violette, adjoint au Maire de Rumilly et vice-président à la C3R en charge des infrastructures et de l'accessibilité, venu présenter le rapport annuel d'activités de la communauté de communes du canton de Rumilly, consultable en mairie.

2. FINANCES :

Monsieur le Maire expose que le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2015, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération Gleufof – Chaunu :

- | | |
|---|------------------|
| - d'un montant global estimé à : | 206 796,00 Euros |
| - avec une participation financière communale s'élevant à : | 84 249,00 Euros |
| - et des frais généraux s'élevant à : | 6 204,00 Euros |

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune de MARCELLAZ-ALBANAIS approuve le plan de financement des opérations à programmer, et notamment la répartition financière proposée ; et s'engage à verser au SYANE sa participation financière à cette opération. Les membres du Conseil Municipal approuvent ces décisions à l'unanimité.

3. RESSOURCES HUMAINES :

- Modification de postes (filiales animation et technique) pour la rentrée scolaire

Madame Béatrice MARINE, Adjointe au Maire, expose que dans le cadre de la rentrée scolaire 2015/2016, d'une réorganisation de l'entretien des locaux scolaires et des ajustements prévus au niveau des temps d'accueil de loisirs, 3 postes d'adjoint d'animation sont à supprimer et 3 autres postes sont à créer : 1 poste d'adjoint technique et 2 postes d'adjoints d'animation, tous à temps non complet. Les membres du Conseil Municipal acceptent à 17 voix POUR et 1 ABSTENTION cette organisation à compter du 1^{er} septembre 2015.

- Modification d'un poste (filiale administrative)

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'évolution de carrière, un agent positionné sur un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe peut prétendre à compter du 1^{er} septembre 2015 à un avancement de grade (Adjoint administratif principal 2^{ème} classe). Son poste actuel est donc supprimé et un autre est créé, au nouveau grade à compter du 1^{er} septembre 2015, après accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

4. CAP LOISIRS : Cap Loisirs-Tarifs camps été 2015.

Madame Béatrice MARINE, Adjointe au Maire, expose aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (communes partenaires : Marcellaz-Albanais, Hauteville-sur-Fier, Etercy et Vallières), durant le mois de juillet 2015, sont organisés pour les jeunes âgés de 7 à 17 ans des camps d'été et qu'il convient d'en fixer les tarifs. Il est précisé que pour une inscription supplémentaire, dans la même famille, à Cap Loisirs (camps ou centre de loisirs), une réduction de 2€/jour est appliquée au 2^{ème} enfant et une réduction de 3€/jour est appliquée au 3^{ème} enfant, dans la mesure où au moins un des enfants de la fratrie est inscrit au centre de loisirs.

Les tarifs énoncés ci-dessous sont fixés à 13 voix POUR et 5 abstentions selon le quotient familial :

Séjours des 7/11 ans et 11/14 ans		
TARIFS PAR SEMAINE DES CAMPS DE 5 JOURS - du 6 au 10 juillet 2015 et du 13 au 17 juillet 2015		
Tranches QF	4 Communes partenaires	Communes extérieures
T1	160€	216€
T2	170€	226€
T3	180€	236€
T4	190€	246€
Séjours des 14/17 ans		
TARIFS DU CAMP DE 12 JOURS - du 6 au 17 juillet 2015		
Tranches QF	4 Communes partenaires	Communes extérieures
T1	330€	390€
T2	340€	400€
T3	350€	410€
T4	360€	420€

5. URBANISME/VOIRIE :

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PC - PD - PA	PC 074 161 15 X 0002	DESCHENAUX Romain RESCHE Angélique	maison individuelle	Gleufoxy	ACCORDÉ LE 16/04/2015
	PC 074 161 15 X 0003	BARBIERI Fabrice	réhabilitation corps de ferme (1 logement)	Oilly	REFUSÉ LE 28/04/2015
	PC 074 161 12 X 0007-M02 (modificatif)	FREJNICK Cédric	aménagement de combles	Chaunu	ACCORDÉ LE 07/05/2015
	PC 074 161 15 X 0004	PERGET Bruno et VIAL-COLLET Antoine	réhabilitation corps de ferme (2 logements)	La Molière	ACCORDÉ LE 12/05/2015
	PC 074 161 15 X 0005	GRUFFAZ Maurice	réhabilitation corps de ferme (2 logements)	Joudrain	demande de pièces en cours
	PC 074 161 12 X 0003-M01 (modificatif)	BLANC Jean-Pierre	modification façades + ouvertures	Peignat	ACCORDÉ LE 11/05/2015
	PC 074 161 14 X 0016-M01 (modificatif)	LOPES Joao Carlos	modification toiture	Faramaz	ACCORDÉ LE 11/05/2015
	PC 074 161 15 X 0006	BAUQUIS David VERGES Laura	maison individuelle	Chaunu	demande de pièces en cours
	PA 074 161 15 X 0001	R.T.P.	remblai agricole	Montmasson	en cours d'instruction
	PC 074 161 15 X 0007	BARBIERI Fabrice	réhabilitation corps de ferme	Oilly	en cours d'instruction
DP	DP 074 161 15 X 0009	POULAIN Sandra	abri de jardin	398 route de Chaunu	ACCORDÉE LE 23/04/2015
	DP 074 161 15 X 0010	BELLEVILLE Virginie	abri de jardin	900 route d'Oilly	ACCORDÉE LE 24/04/2015
	DP 074 161 15 X 0011	VIRET Yannick	piscine +local technique (régularisation)	158 chemin du Creux - Faramaz	non opposition le 19/05/2015
	DP 074 161 15 X 0012	GAEC VIRET Yannick	réserve d'eau	Faramaz	ACCORDÉE LE 21/05/2015
	DP 074 161 15 X 0013	MIÈGE Marie-Louise	reconstruction toiture annexe	route de Montmasson	ACCORDÉE LE 21/05/2015
	DP 074 161 15 X 0014	ESCALIN Stéphane	abri de jardin (régularisation)	32 impasse du Pré du Zou - Germagny	non opposition le 19/05/2015
	DP 074 161 15 X 0015	BLANC Jean-Pierre	panneaux photovoltaïques	714 route de la Fontaine - Peignat	non opposition le 19/05/2015
	DP 074 161 15 X 0016	PEZET Sébastien	aménagement de combles	25 rue du Faubourg	non opposition le 19/05/2015

CU	CU 074 161 15 X 0013	Me Alexandre GIROUD	CU d'information pour vente	Oilly (BELLEVILLE/BARBIERI)	réponse le 17/04/2015
	CU 074 161 15 X 0014	Me Nathalie CLOAREC-CABUT	CU d'information pour vente	Crêt-Dieu (BEAUQUIS)	réponse le 17/04/2015
	CU 074 161 15 X 0015	Me Patricia MUGNIER	CU d'information pour vente	La Radia (DI TULLIO / SUSCILLON)	réponse le 23/04/2015
	CU 074 161 15 X 0016	Me Bertrand GIRAUD	CU d'information pour vente	Oilly (JOUTY/GOURVEST)	réponse le 24/04/2015
	CU 074 161 15 X 0017	Me Vincent MORATI	CU d'information pour donation-partage	Joudrain (René GIRARD)	réponse le 04/05/2015
	CU 074 161 15 X 0018	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour succession	Faramaz (Joanny VIBERT)	réponse le 04/05/2015
	CU 074 161 15 X 0019	Me David BORDET	CU d'information pour vente	La Ravoire (VETTORI Georges)	réponse le 18/05/2015
	CU 074 161 15 X 0020	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour succession	Faramaz (Germaine COSTER)	réponse le 18/05/2015
	CU 074 161 15 X 0021	Me Xavière BRETON	CU d'information pour vente	Chez Nanche (DA COSTA/SCI DE L'OIE)	réponse le 18/05/2015

6. DIVERS : Comité des Œuvres Sociales (COS) : augmentation du temps d'activités du personnel mis à disposition.

Dans le cadre du fonctionnement du COS du canton de Rumilly, l'association fait une demande aux communes adhérentes d'une augmentation du temps de mise à disposition des agents de la commune de Rumilly pour le fonctionnement du COS (12 h au lieu de 8), le nombre d'adhérents ayant augmenté, ce qui engendrerait une petite augmentation de la participation financière. Cette demande est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 23 h 00.

A Marcellaz-Albanais, le 28 mai 2015.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE